Zones grises : Quand les Etats perdent le contrôle

31/03/2014 à 12h00



la notion de « zone grise » se définit comme un « *espace de dérégulation sociale, de nature politique ou socio-économique, (…) où les institutions centrales ne parviennent pas à affirmer leur domination, laquelle est assurée par des micro-autorités alternatives* ». L'auteur confronte cette notion avec des cas concrets comme par exemple Gaza, la mer de Chine, certaines régions du Pakistan ou encore la Seine-Saint-Denis…

Gaïdz Minassian, chercheur associé à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), auteur de "Zones grises – Quand les Etats perdent le contrôle", Ed. Autrement, 2011. (7 minutes).